

LA TÉLÉVISION

EXTENSION DU SERVICE À LA CONSTITUTION
DE CHURCHILL

M. Robert Simpson (Churchill) propose la résolution suivante:

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de proposer à la Société Radio-Canada l'installation d'un service de télévision destiné aux régions peuplées de la circonscription électorale de Churchill.

—Monsieur l'Orateur, c'est pour moi un plaisir et un honneur de présenter la résolution dont la Chambre est présentement saisie. Je la présente avec un sentiment de grande responsabilité parce que je me rends parfaitement compte de l'importance de la télévision pour la population de la région que je représente et du grand intérêt que cette population porte à cette question.

Tout d'abord, je tiens à souligner l'intérêt qui existe et qui continue de grandir dans la circonscription de Churchill pour la télévision. En vérité, je crois que des paroles seules ne peuvent faire bien comprendre à la Chambre jusqu'à quel point la population de cette région s'y intéresse et je suis certain que si des honorables députés avaient l'occasion de visiter ma circonscription, ils se rendraient bien vite compte de l'intérêt intense que la population porte à cette question.

Je veux préciser que je sais bien qu'il y a certaines règles à suivre en ce qui a trait à des régions intéressées à obtenir le service de la télévision et en ce qui a trait aux permis qui sont accordés à des personnes pour exploiter des postes. Moi-même et plusieurs autres personnes de ma circonscription nous sommes déjà conformés à ces exigences. J'ai appris de fonctionnaires de la Société Radio-Canada que j'ai consultés que, pour les services et les permis de télévision, il faut s'adresser à Radio-Canada. Demandes et observations sont transmises au ministère des Transports qui les étudie du point de vue technique, après quoi elles sont déferées au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion qui les examine. Le Bureau fait paraître les demandes dans la *Gazette du Canada* en donnant un préavis de quatre semaines pour les auditions. Des observations peuvent venir de diverses régions du Canada. Le Bureau fait ensuite ses recommandations.

Pour ma part, je me suis conformé à cette manière de faire. Par ailleurs, presque tous les conseils municipaux, les clubs de bienfaisance sociale et les autres groupes de la circonscription de Churchill ont envoyé des mémoires à Radio-Canada ou me les ont envoyés pour transmission à la Société. Et pourtant, aucun engagement n'a encore été

[M. Rynard.]

annoncé. Voilà pourquoi je profite de l'occasion pour dire à la Chambre et au gouvernement que les gens de la région souhaitent sincèrement qu'on leur ait quelque égard à ce sujet le plus tôt possible.

La circonscription de Churchill compte de 45,000 à 50,000 personnes. Il n'y aurait pas moyen de desservir actuellement toute la région, à cause des agglomérations éloignées que l'on mettra naturellement quelque temps à attendre. Le projet de résolution dont nous sommes saisis toutefois tend avant tout à faire étendre les services de la télévision aux régions populeuses de la circonscription. Les régions les plus populeuses sont celles de Swan River, Le Pas et Flin Flon. En plus de la population de la circonscription de Churchill dont j'ai parlé, il y a presque 70,000 citoyens qui pourraient également tirer avantage des services de la télévision dans cette région, car il y a des localités avoisinantes qui profiteraient du service atteignant la circonscription de Churchill.

Afin de prouver le grand intérêt que suscite cette question dans cette circonscription, je pourrais ajouter qu'il se publie trois hebdomadaires dans la région et deux quotidiens dans une des villes. Elles ne sont pas très nombreuses les villes de l'Ouest du Canada où il y a deux quotidiens. Bien que ce ne soient pas de grands journaux, ils portent tous les jours à l'attention des citoyens ce qui se dit et ce qui se fait à Flin Flon et dans les environs. Pas un jour ne se passe sans qu'on voie dans les quotidiens ou les hebdomadaires quelque article révélant à quel point les gens de la région voudraient bien obtenir un service de télévision. Cela dure depuis 16 ou 18 mois. Voici une manchette type:

Les perspectives de la télévision à Flin Flon sont loin d'être brillantes à l'heure actuelle.

Dans un récent numéro du journal publié à Le Pas (Manitoba) toute la partie éditoriale, à la deuxième page, a été consacrée exclusivement à la question de la télévision. Le passage suivant a trait au malencontreux essai d'un relais de télévision à faible puissance, dans la région. Voici ce qu'il dit:

Il semble que, indépendamment du résultat des essais, la réponse définitive à la question de savoir s'il doit ou non y avoir la télévision dans la région dépend de la Société Radio-Canada.

C'est le cas au Pas et à Flin-Flon, et ce pourrait aussi bien être le cas à Dauphin. Même si Radio-Canada acceptait de faire quelque chose, quand prendrait-elle les mesures nécessaires? Tous les journaux se ressemblent en l'occurrence, chacun d'entre eux concentre son principal intérêt sur la télévision. J'ai ici un journal qui mentionne en première page les essais de télévision. Il y est question encore une fois de ces relais